

Zurich Life Pension

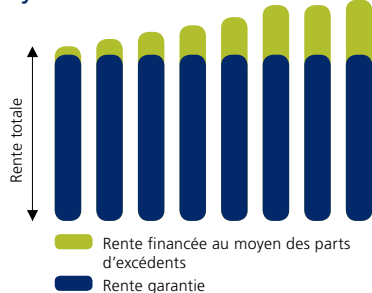
Systèmes des excédents de la Rente Immédiate et de la Rente Épargne

Vous recevez une rente garantie de la part de Zurich. Outre votre rente garantie, vous avez droit, le cas échéant, à des excédents.

Le montant des excédents dépend des rendements des capitaux placés et de l'évolution des risques et coûts: il est redéfini chaque année et ne peut donc pas être garanti.

Zurich vous propose trois systèmes différents de participation aux excédents. C'est vous qui choisissez, lors de la conclusion du contrat, d'investir vos excédents selon le système A, B ou C.

Système A



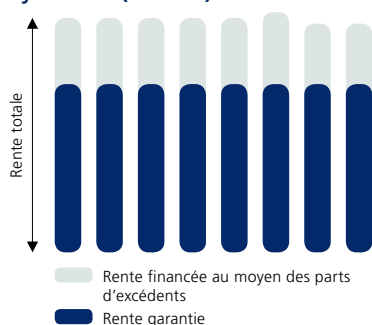
Système A

La part d'excédents est convertie chaque année en une rente financée au moyen des parts d'excédents. Tout comme la rente contractuelle, cette rente financée au moyen des parts d'excédents est garantie et donne elle-même droit à des excédents.

Vos avantages:

- **Le montant croissant de la rente totale vous permet de compenser le renchérissement du coût de la vie.**
- **Les rentes financées au moyen des parts d'excédents vous sont garanties pour l'avenir.**

Système B (réaliste)



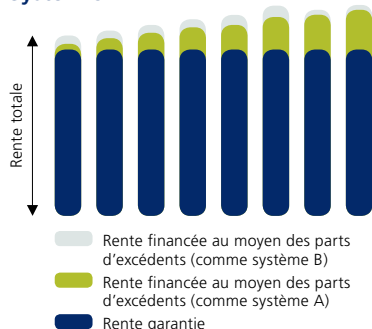
Système B

Avec le système B, vous obtenez durant toute la durée de perception de la rente un montant quasi identique. Le montant de la rente totale future est fonction du montant des parts d'excédents distribuées et peut varier tous les ans.

Vos avantages:

- **Vous recevez, au début de la période de paiement des rentes, une rente totale plus élevée comparativement aux systèmes A et C.**
- **Pour une allocation d'excédents identique, vous percevez une rente totale qui reste constante.**

System C



Système C

Le système C est une combinaison des systèmes A et B. Zurich investit l'excédent alloué annuellement pour moitié selon le système A et pour moitié selon le système B.

Vos avantages:

- **L'accroissement de la rente financée au moyen des parts d'excédents vous permet de compenser le renchérissement du coût de la vie.**
- **Vous recevez, au début de la période de paiement des rentes, une rente totale plus élevée comparativement au système A.**

Avez-vous besoin d'un
conseil ou d'informations
complémentaires?
Appelez-nous gratuitement au:
0800 060 161
[www.zurich.ch/
pension](http://www.zurich.ch/pension)

Zurich Compagnie d'Assurance sur la Vie SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 060 161, www.zurich.ch

Si les données de ce factsheet divergent des conditions d'assurance
en cours de validité, ces dernières font foi.



Because change happenz®